



Ensemble vers la réussite

Communiqué de presse

**Secrétariat général et Service des communications
- CSPO**

225, rue Saint-Rédempteur
Gatineau (Québec)
819 771-4548 poste 850700

Courriel:

sgcspo@espo.qc.ca

Site Internet: www.cspo.qc.ca

La CSPO heureuse de l'annonce sur la modification du régime de la taxe scolaire

Gatineau, le 24 novembre 2017 - À la suite de la présentation de la mise à jour du plan économique du Gouvernement du Québec du 21 novembre dernier, la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) se voit rassurée de l'intention du gouvernement d'instaurer un taux de taxe unique pour chacune des régions administratives du Québec. Les démarches entreprises par les commissions scolaires de la région auprès de la députation régionale et du ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport ont donc été fructueuses.

Par son taux unique, le gouvernement espère mettre fin aux transferts de contribuables sans enfants admis aux services éducatifs entre les commissions scolaires linguistiques, faire disparaître l'iniquité liée aux écarts de taux applicable aux contribuables d'une même région, alléger le fardeau fiscal des contribuables, maintenir le niveau de financement des commissions scolaires et respecter le pouvoir de taxation des commissions scolaires.

Le 16 juin dernier, la CSPO demandait à l'ensemble de ses contribuables mécontents de signer la pétition disponible sur le site web de l'Assemblée nationale du Québec et de dénoncer la situation auprès de leur député. « Les contribuables, les présidents et les gestionnaires des commissions scolaires ont été entendus. La CSPO tient à féliciter le Gouvernement du Québec pour cette importante décision » explique Mme Johanne Légaré, présidente de la CSPO.

La CSPO participera activement au processus de consultation prévu prochainement pour permettre un avancement favorable du dossier dans le meilleur intérêt des contribuables.

« Il importe de remercier nos différents partenaires et contribuables qui ont uni leur voix afin de dénoncer l'iniquité de la taxe scolaire présente en Outaouais » termine Mme Légaré.

- 30 -

Référence: *Mme Johanne Légaré, présidente de la CSPO*

Source: *Mme Paméla Touchette-Giroux, coordonnatrice*

*Mme Caroline Sauvé, directrice
Service des communications - CSPO
819 771-4548, poste 850700*